

Comité Régional de Suivi Interfonds

Procès-verbal de la

Séance plénière du Comité de suivi du 12 juin 2025

Conseil régional de la Région Île-de-France

Programme

Table des matières

1. Mots d'accueil	3
2. Validation du compte-rendu du CRSI du 05 novembre 2024	4
3. Bilan des actions de communication 2024 et actions de communication à mener dans le cadre des programmes	4
3.1. Communication : volet déconcentré du Programme national FSE+ « Emploi et inclusion »	
4	
3.2. Communication : volet régional et présentation des actions de communication 2024	5
3.3. Présentation vidéo de projets réalisés sur le territoire d'Île-de-France dans le cadre des fonds européens structurels et d'investissement	5
3.4. Témoignages des bénéficiaires des fonds européens structurels et d'investissement sur le territoire d'Île-de-France	5
3.4.a. Témoignages d'un porteur de projet pour le programme national	5
3.4.b. Témoignage d'un porteur de projet pour le programme régional	6
3.5. Plan des actions de communication 2025 à mener dans le cadre des programmes	6
3.5.a. Plan des actions de communication à mener dans le cadre du Programme national	6
3.5.b. Plan des actions de communication à mener dans le cadre du Programme régional	7
4. Présentation de l'état d'avancement des programmes 2021-2027	7
4.1. Etat d'avancement du volet déconcentré du PN FSE+ 2021-2027	7
4.2. Etat d'avancement au niveau national du programme FSE+ « Emploi, Inclusion, Jeunesse et Compétences »	8
4.3. Etat d'avancement : Programme régional Île-de-France et bassin de la Seine FEDER-FSE+ 2021-2027	8
4.3.a. Etat de la situation de la programmation	8
4.3.b. Etat de situation de la certification	9
4.3.c. Suivi-évaluation	9
4.3.d. Point sur la V4 du Programme régional	9
5. Présentation des appels à projets	10
5.1. Présentation pour information des appels à projets à venir de la DRIEETS	10
5.2. Présentation des appels à projets de la Région	11
5.2.a. Appel à projet FEDER	11
5.2.b. Appel à projet FSE+	11
6. Mots de conclusion	11

Ouverture de la séance à 10h00

1. Mots d'accueil

Le directeur général adjoint du Pôle des Stratégies européennes et internationales de la Région Île-de-France, M. Cédric GUILLOU-LAVOCAT souhaite la bienvenue à l'Adjointe au préfet, secrétaire général aux politiques publiques, aux représentants de la DGEFP, aux représentants des services de l'Etat, aux représentants de la Commission européenne et aux autres membres du comité régional de suivi pour leur présence.

Le directeur général adjoint a exprimé sa pleine satisfaction à l'occasion de l'ouverture de ce Comité Régional de Suivi Interfonds (CRSI), qui est un événement marquant de la collaboration État-Région. Cette rencontre constitue un moment privilégié pour partager les principales réalisations, les chiffres clés, ainsi que les avancées concrètes permises par les fonds européens. Ce comité revêt une importance particulière dans le cadre des discussions à venir sur l'élaboration du futur cadre de la politique de cohésion pour la période 2028-2034.

À cette occasion, la Région Île-de-France en tant qu'autorité de gestion du programme régional a été saluée pour avoir clôturé définitivement la programmation 2014-2020. Elle est actuellement l'une des deux seules régions françaises à avoir atteint cet objectif. Cette clôture s'est effectuée avec un taux d'erreur maîtrisé de 1,01 %, conforme aux standards européens d'après le rapport définitif d'audit du système de gestion et de contrôle de l'AnAFe réalisé sur place du 7 au 9 octobre 2024. L'actualité des fonds européens est marquée par de nombreux ajustements, qu'il s'agisse des discussions autour de la loi de finances, des évolutions des règlements européens, ou encore de l'introduction de nouveaux dispositifs comme le règlement STEP et l'initiative ReArm EU. Pour terminer, la Région Île-de-France a été classée en catégorie 1, à la suite de l'audit système menée par l'AnAFe en 2024, ce qui témoigne de la robustesse de son système de gestion et de contrôle.

Au cours de cette séance, la parole sera donnée aux porteurs de projets, qui présenteront leurs réalisations au travers des supports vidéo et leurs témoignages. Ils illustreront ainsi de manière concrète l'impact des fonds européens sur les bénéficiaires et le territoire francilien.

L'Adjointe au préfet, secrétaire général aux politiques publiques, Préfecture d'Île-de-France, Mme Hélène CROZE remercie et salue le directeur général adjoint du Pôle des Stratégies européennes et internationales de la Région Île-de-France, M. Cédric GUILLOU-LAVOCAT, la directrice des Stratégies européennes Mme Agathe LEGOND, les représentants de la Commission européenne, les représentants des services de l'Etat et les autres membres du comité régional de suivi.

Mme CROZE souligne l'importance de ce comité et félicite la coopération efficace entre les services de la Région et de l'Etat, ainsi que le travail de qualité réalisé par la DRIEETS sur la gestion des fonds. Elle a rappelé que la gestion des fonds européens repose sur des procédures parfois complexes, nécessitant un co-pilotage étroit entre l'Etat et la Région, tous deux autorités de gestion sur des volets distincts de la politique de cohésion. Ce partenariat implique également la collaboration avec plusieurs organismes intermédiaires, ce qui rend indispensable une gouvernance structurée, sans jamais perdre de vue l'objectif final : répondre aux besoins des usagers.

Concernant la programmation 2021-2027, l'Etat a d'ores et déjà engagé 107 opérations sur les crédits du FSE+, pour un montant de 36 M€. Pour l'année 2025, l'avancement est encourageant, avec plus de 9 M€ déjà sollicités par les porteurs de projets, soit 63 % des crédits prévus (14 M€).

Le rapporteur géographique, DG EMPLOI de la Commission européenne, M. Christophe CAZANAVE-PIN remercie et salue l'Adjointe au préfet, secrétaire général aux politiques publiques, le directeur général adjoint du Pôle des Stratégies européennes et internationales Région Île-de-France, les membres du Comité de suivi ainsi que les services qui ont contribué à l'organisation de ce comité de suivi et des visites de projets.

Les représentants de la Commission ont rappelé que la Région Île-de-France figure parmi les deux régions ayant transmis le rapport final de la programmation 2014-2020 et félicite l'autorité de gestion pour son efficacité. Concernant la programmation 2021-2027, le niveau de programmation régionale reste en retrait par rapport à la moyenne nationale. Les services de la Commission encouragent à accélérer la programmation ainsi que les appels de fonds. Ce comité de suivi constitue également une opportunité pour lancer de nouveaux appels à projets.

M. CAZANAVE-PIN a souligné que le faible niveau des demandes de paiement observé dans la majorité des pays européens représente un point critique pour la politique de cohésion. Les représentants de la Commission souligne la qualité des projets lancés par la Région, en particulier ceux axés sur la réindustrialisation.

Sur l'examen à mi-parcours, la Commission a proposé un nouveau paquet législatif « **ReArm** » ainsi qu'une communication visant à moderniser la politique de cohésion. Elle invite l'autorité de gestion du programme régional, en collaboration avec ses partenaires régionaux, à saisir ces opportunités dans le cadre d'une prochaine modification du programme.

En ce qui concerne les futures priorités dans les domaines sociaux et de l'emploi, afin d'atteindre les objectifs de l'Union en matière d'emploi, de compétences et de réduction de la pauvreté. Un nouveau plan d'action européen basé sur le Socle européen des droits sociaux sera mis en œuvre, comprenant des initiatives couvrant ces trois axes.

Pour terminer, sur la communication relative à la politique de cohésion, les représentants de la Commission insistent sur la nécessité de la renforcer. Ils remercient le comité d'avoir consacré une large partie de ses travaux à ce sujet. Les réussites des projets cofinancés par le FSE+ et le FEDER constituent la meilleure preuve de la pertinence de la politique de cohésion. Enfin, ils remercient la Région Île-de-France pour sa contribution et soulignent les visites effectuées sur plusieurs projets FSE+ et FEDER.

2. Validation du compte-rendu du CRSI du 05 novembre 2024

Le directeur général adjoint du Pôle des Stratégies européennes et internationales de la Région Île-de-France, M. Cédric GUILLON-LAVOCAT présente au vote la validation du compte-rendu du CRSI du 05 novembre 2024.

Aucune remarque n'est formulée.

Le compte-rendu du CRSI du 05 novembre, est validé à l'unanimité.

3. Bilan des actions de communication 2024 et actions de communication à mener dans le cadre des programmes

3.1. Communication : volet déconcentré du Programme national FSE+ « Emploi et inclusion »

Présentation par **Mme Emilie REUGE, Cheffe du service des projets régionaux, Département FSE, DRIEETS Île-de-France**.

Mme Emilie REUGE présente les actions de communication qui ont été réalisées en 2024 pour le programme national pour faire connaître le FSE+ en Île-de-France :

- **04 mai** participation à la **journée de l'Europe à Paris** ;
- **16 mai** organisation d'un évènement interne à la DRIEETS dans le cadre du Joli mois de l'Europe ;
- **02 décembre** organisation d'un évènement « Forum des projets FSE+ en Île-de-France » ;
- Elaboration de supports avec l'appui de la DGEFP pour la mise en œuvre du FSE+ en Île-de-France ;
- Contribution au site internet europeidfr.fr ;
- Communication écrite via des newsletter envoyées en 2024 ;
- 1 webinaire « Bilan et CSF » à destination des porteurs de projets organisé en mai ;
- Participation au "Tour de France des régions" de la DGEFP, avec la réalisation d'une vidéo sur un projet.

Pour plus de détails cf. **Power Point de la séance plénière**

3.2. Communication : volet régional et présentation des actions de communication 2024

Présentation par **Mme Mathilde LELIEVRE, Chargée de mission Communication, Direction des Stratégies européennes, Région Île-de-France.**

Mme Mathilde LELIEVRE présente les actions de communication qui ont été réalisées en 2024 au titre du programme régional :

- Information sur les financements européens : communication numérique, événements et supports d'informations ;
- Organisation d'ateliers ou de webinaires pour les appels à projets ;
- Mobilisation du partenariat et des bénéficiaires : appui aux organisateurs d'événements, formation et sensibilisation interne/externe aux règles de communication ;
- Valorisation des projets financés sur le territoire pour les faire connaître au grand public ;
- Editorial 2024 : création de flyers, d'affiches et de visuels pour les événements ;
- Communication sur la newsletter Europe et les réseaux sociaux de la Région ;
- Animation et alimentation du site Etat-Région (europeidff.fr) A noter que, la Région Île-de-France est la seule qui dispose d'un site État-Région.

Pour plus de détails cf. *Power Point de la séance plénière*

3.3. Présentation vidéo de projets réalisés sur le territoire d'Île-de-France dans le cadre des fonds européens structurels et d'investissement

Mme Mathilde LELIEVRE, présente un reportage dans le cadre du PR FEDER-FSE+ 2021-2027 sur le projet FSE+ du Centre Académique pour la Scolarisation des enfants allophones Nouvellement Arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de Voyageurs (CASNAV) sur la lutte contre le décrochage scolaire des élèves allophones. Le projet consiste à l'accompagnement des élèves non francophones ou peu francophones nouvellement arrivés dans l'académie de Créteil avec un faible niveau scolaire.

Mme Emilie REUGE, présente un reportage dans le cadre du PN FSE+ 2021-2027 sur le projet « La Pagaille », chantier d'insertion (ACI) porté par l'association La Rascasse (projet financé dans le cadre de la SG d'AMUPLIE 94). L'objectif de ce projet est de contribuer à l'insertion des participants dans un processus de tri d'objets destinés à être jetés, puis de les réparer afin de leur donner une seconde vie. Ce projet dispose d'une dimension écologique et d'un volet socio-professionnel avec l'accompagnement d'un public éloigné de l'emploi.

Pour plus de détails cf. *Power Point de la séance plénière*

3.4. Témoignages des bénéficiaires des fonds européens structurels et d'investissement sur le territoire d'Île-de-France

3.4.a. Témoignages d'un porteur de projet pour le programme national

Le projet « le LAO POW'HER » est porté par l'association FIT – Une Femme Un Toit et est financé dans le cadre de la subvention globale du Conseil départemental de Seine Saint-Denis (93). L'objectif est de créer un lieu d'accueil, d'accompagnement et d'orientation pour les jeunes femmes victimes de violences sexistes et sexuelles. Une vidéo a été utilisée en appui de la présentation (Mise à disposition dans les documents). Cette structure a accompagné plus de 700 femmes, plus spécifiquement dans le cadre de l'opération FSE+, ce sont 277 femmes accompagnées en deux ans. A noter, que les contraintes réglementaires (collecte de données) conduisent à restreindre l'accompagnement du FSE+ à 70 % d'entre elles. Le porteur témoigne des avantages et des inconvénients du FSE+. Ainsi, bien qu'il y ait eu des incertitudes financières (montant et délai de versement de la subvention FSE+), la subvention FSE+ a permis au porteur de projet de développer une rigueur administrative ainsi qu'un maintien de ses objectifs. Le financement par des acteurs publics apporte de la

visibilité et du crédit à une telle structure. En conclusion, sans l'intervention du FSE+, ce projet n'aurait pu voir le jour.

M. Christophe CAZANAVE-PIN remercie le porteur de projet pour la présentation ainsi que l'engagement. Sur la problématique des justificatifs d'identité, il indique qu'une guidance a été publiée pour simplifier les démarches des porteurs de projets. Il interroge également le porteur de projet sur les difficultés rencontrées ainsi que le mode de fonctionnement de la structure (indépendante juridiquement).

Le porteur explique que s'affilier avec une plus grande association permettrait d'avoir une sécurité et une sérénité financière, mais compte-tenu des spécificités du public accompagné, cela pourrait occulter l'activité et conduire à une perte de visibilité. En outre, le porteur a rencontré des difficultés liées aux questionnaires d'entrée et de sortie des participants qui ne sont pas adaptés pour le public accompagné.

Mme. Juliette MEMMI, Adjointe à la cheffe de la Mission d'appui au déploiement des programmes FSE+/FTJ, DGEFP informe que la guidance de la CE pour simplifier les démarches auprès des participants à l'intention des autorités de gestion va être traduite dans un guide de procédure participants.

Par ailleurs, une modification de programme a été fait à mi-parcours pour les personnes victimes de violence. Par conséquent, à partir du 1^{er} avril, le seul fait d'être dans une opération portée par une association compétente dans le domaine de la protection des personnes victimes de violence les rend éligibles. Il n'y aura plus besoin de fournir certaines pièces même si le questionnaire d'entrée et sortie sera obligatoire. Enfin, les données pourront être anonymisées.

Pour plus de détails cf. ***Power Point de la séance plénière***

3.4.b. Témoignage d'un porteur de projet pour le programme régional

Le projet est présenté par des représentants du Pôle Formation professionnelle et apprentissage de la Région Île-de-France et d'un organisme de formation.

Le Programme Régional de Formation vers l'Emploi 2022-2026 (PFE2) est un dispositif du FSE+ qui se déroule sur la période de septembre 2022 à août 2026. Ce dispositif a pour objectifs de répondre aux besoins en compétences des entreprises, d'élever le niveau de qualification des franciliens et de s'inscrire dans les grands projets du territoire. Ce marché public cible les demandeurs d'emploi franciliens, en priorité les jeunes de 16-25 ans. Le montant de la commande s'élève à 227 M€. Le dispositif a été mis à jour avec l'intégration de l'option de coûts simplifiés (OCS) pour la gestion du FSE+.

« Moulinot formation et insertion » est un organisme de formation dans la transition écologique et la gestion de déchets, en lien avec l'entreprise « Moulinot », créée en 2014 et pionnière dans la collecte et la valorisation des biodéchets. L'organisme de formation, créé en 2019, certifié « Qualiopi » en 2021, a pour objectif de transmettre des compétences, des connaissances sur des métiers nouveaux et d'avenir. L'organisme de formation est référent du Programme Régional de Formation pour l'emploi (PRFE) Région Île-de-France depuis septembre 2022. Dans ce cadre, il organise des sessions de formation pour les demandeurs d'emplois et forme également des stagiaires. En 2024, 10 sessions de formation demandeurs d'emplois ont été organisées pour un total de 76 demandeurs d'emploi formés avec un taux de satisfaction de 97,78 % des stagiaires.

Pour plus de détails cf. ***Power Point de la séance plénière***

3.5. Plan des actions de communication 2025 à mener dans le cadre des programmes

3.5.a. Plan des actions de communication à mener dans le cadre du Programme national

Présentation par **Mme Emilie REUGE, Cheffe du service des projets régionaux, Département FSE, DRIEETS Île-de-France**.

Mme REUGE présente les actions de communication prévues dans le cadre du programme national.

- Pour 2025, il y a un objectif de poursuivre la communication écrite à travers :
 - Une communication "Post-Forum" ;
 - Des éditions régulières de la "Lettre du FSE+" de la DRIEETS Île-de-France ;
 - La participation au comité éditorial du site "[européidi](#)" ;
 - La valorisation des projets, avec la construction d'une base de photos et la poursuite de reportages vidéo ;
 - La refonte de la page FSE+ sur le site de la DRIEETS Île-de-France, et en lien avec les différents sites des OI franciliens ;
 - Une communication relative à la nouvelle vague d'appels à projet ;
- Pour 2026, préparation d'une nouvelle édition du Forum 2026 (événements liés au joli mois de l'Europe de Paris : Fête de l'Europe de Paris à la DRIEETS Île-de-France).

Pour plus de détails **cf. Power Point de la séance plénière**

3.5.b. Plan des actions de communication à mener dans le cadre du Programme régional

Présentation par **Mme Mathilde LELIEVRE, Chargée de mission Communication, Région Île-de-France**.

Mme LELIEVRE souligne que pour la fin de l'année 2025, le plan des actions de communication pour la Région sera axé sur la :

- Poursuite d'une dynamique d'information sur les financements européens : événements et supports d'informations ;
- Mobilisation du partenariat et des bénéficiaires : vidéos tutoriels, appui aux organisateurs d'événements, formation et sensibilisation interne/externe aux règles de communication et concernant les opérations d'importance stratégique (OIS) ;
- Valorisation de projets et communication grand public : reportages sur des projets, Joli Mois de l'Europe, campagne « EU in my school ».

Pour plus de détails **cf. Power Point de la séance plénière**

4. Présentation de l'état d'avancement des programmes 2021-2027

4.1. Etat d'avancement du volet déconcentré du PN FSE+ 2021-2027

Présentation par **M. Erwan SAMYN, Directeur régional adjoint - Adjoint au responsable du pôle EES, DRIEETS Île-de-France**

M. SAMYN rappelle l'enveloppe déléguée à la DRIEETS Île-de-France pour le volet déconcentré du programme national FSE+ :

- Maquette et conventions de subventions globales : un rappel est fait s'agissant de la maquette globale déléguée à la DRIEETS Île-de-France pour le PN FSE+, la répartition par priorité et la répartition entre les 12 OI retenus pour cette programmation.
- État de la programmation au 2 mai 2025 : Le taux de programmation est de 42,38 %, soit un montant total UE programmé de 132,1 M€. Le reste à programmer sur l'ensemble de la programmation (AGD+OI) est de 179,6 M€.
- État des lieux au regard de l'objectif de déclaration de dépenses pour fin 2025 : Au 2 mai 2025, la DRIEETS Île-de-France a atteint 44,10 % de son objectif de déclaration de dépenses fixé à 42,36 M€ pour fin 2025, avec 18,67 M€ déjà déclarés. Il reste 23,67 M€ à déclarer pour atteindre la cible. Les projections pour fin 2025, intégrant le montant UE déclaré en ADF, le retenu en CSF et les bilans déposés permettent d'espérer un taux d'atteinte de près de 60 % d'ici la fin de l'année, soit un total prévisionnel de 76,36 M€ mobilisés.
- Cadre de performance du PN FSE+ : Sur l'ensemble des objectifs spécifiques un total de 67 486 participants ont été accompagnés, dont 54 % de femmes.

Pour plus de détails cf. **Power Point de la séance plénière**

4.2. Etat d'avancement au niveau national du programme FSE+ « Emploi, Inclusion, Jeunesse et Compétences »

Présentation de **Mme Juliette MEMMI, Adjointe à la cheffe de la Mission d'appui au déploiement des programmes FSE+/ FTJ, DGEFP** et de **Mme Thane JEM'SI, Chargée de mission coordination Etat-Région, DGEFP**

- Etat d'avancement national du programme FSE+ : Au 2 mai 2025, la moyenne nationale de programmation des crédits FSE+ a atteint 45,5 %, tandis que la moyenne nationale des crédits validés en CSF est de 10,2 %. L'Île-de-France affiche une programmation de 48,1 %, donc légèrement au-dessus de la moyenne nationale, mais un taux de certification de 8,8 %, légèrement en dessous de la moyenne. Toutefois la DGEFP souligne le nombre de dossiers en cours de traitement devrait permettre une amélioration du taux de certification. **Mme JEM'SI** présente également le taux de programmation et de CSF suivant les objectifs spécifiques.
- Examen à mi-parcours du programme national FSE+ :
 - La Commission européenne a accepté l'ensemble des demandes de modifications du programme FSE+ qui ont été faites par les différentes autorités de gestion ;
 - Présentation de la nouvelle ventilation financière du programme national ;
 - Présentation de la proposition de révision du cadre de performance.

Pour plus de détails cf. **Power Point de la séance plénière**

4.3. Etat d'avancement : Programme régional Île-de-France et bassin de la Seine FEDER-FSE+ 2021-2027

Présentation de **Mme Agathe LEGOND, Directrice des Stratégies européennes, Région Île-de-France**, de **M. Daniel IGNUTA, Responsable du service Pilotage, programmation et évaluation, Région Île-de-France**, et de **Mme Louise PESNEL, Responsable adjointe du service Pilotage, programmation et évaluation, Région Île-de-France**.

4.3.a. Etat de la situation de la programmation

Mme Agathe LEGOND présente l'état du programme régional.

- **Etat général et perspective de mise en œuvre du programme régional** : À la date du 31 mai 2025, 137 opérations ont été programmées, représentant 165,3 M€. Le taux de programmation est de 40 %, avec une répartition par fonds comme suit : 90,1 M€ pour le FSE+ (38 % de l'enveloppe dédiée consommée) et 75 M€ pour le FEDER (42 % de l'enveloppe dédiée consommée). Ces données seront actualisées car l'autorité de gestion a réalisé un CRP début juin. Elle souligne que les données prévisionnelles confirment la capacité de l'autorité de gestion à atteindre l'objectif fixé de 60 % de programmation.
- **Etat d'avancement de la programmation régionale par priorité** : La programmation régionale des crédits européens en Île-de-France affiche des niveaux de progression variables selon les priorités. La priorité 2 (transition écologique et économie circulaire) est la plus avancée avec 58,53 % des crédits engagés, suivie par la priorité 4 (création d'activité, lutte contre le décrochage scolaire, formation professionnelle) à 40,50 %. La priorité 1 (innovation, numérique, PME) reste en retrait avec seulement 23,68 %. Deux priorités n'ont enregistré aucune programmation à ce jour : la priorité 3 (Bassin de la Seine) et la priorité 6 (STEP FSE). En revanche, la priorité 5 (STEP FEDER) est entièrement programmée (100 %). Un comité est organisé par la DRIEAT, responsable de la mise en œuvre de la priorité 3 qui permet de présélectionner des opérations.
- **Etat d'avancement 2024 et 2025 du FEDER de l'autorité de gestion** : En 2024, la programmation FEDER s'est concentrée sur les priorités 1, 2 et 5 avec un total de 33 projets financés, principalement dans la rénovation énergétique, le soutien aux PME et un instrument financier. En 2025, 18 projets sont

programmés sur les priorités 1 et 2, avec des appels à projets en cours pour la gestion des déchets, la recherche et l'innovation. La priorité 5 est déjà entièrement programmée.

- **Focus sur les investissements territoriaux intégrés et la priorité 3 « Bassin de la Seine » :** Pour les investissements territoriaux intégrés, 29 projets ont déjà été programmés en 2024 et 2025 pour un total de **19,1 M€ de crédits UE**, et **28 dossiers supplémentaires** sont en cours d'instruction (17,6 M€). Au total, **90 projets** sont attendus dans le cadre des 12 ITI. La maquette spécifique gérée par la DRIEAT est de **9 M€**, avec **3 dossiers déposés** à ce jour.
- **Etat d'avancement du FSE de l'autorité de gestion :** En 2024, **52 projets FSE** ont été programmés, principalement sur la création d'activité (48 projets, près de 40 M€) et la formation professionnelle (2 projets). Pour 2025, deux opérations ont été validées en juin dans le cadre de l'appel à projets « Mobilité européenne ». La majorité des opérations sera programmée en octobre et décembre, notamment sur la formation inclusive et le financement de l'Agence Oriane.
- **Focus sur les organismes intermédiaires :** Les deux organismes franciliens disposent ensemble de **22 dossiers en instruction** pour un montant total de **4,1 M€**. À ce jour seul l'organisme intermédiaire régional a engagé **32 opérations** pour **8,5 M€**, soit **19 % de sa maquette**, tandis que la CCIR Paris Île-de-France n'a encore programmé aucune opération malgré une enveloppe de **13 M€**. Toutefois, elle dispose d'un stock de 7 dossiers en instruction pour un montant UE de 1,2 M€. Le taux de programmation global à des organismes intermédiaires est de **14,7 %**.

Pour plus de détails cf. *Power Point de la séance plénière*

4.3.b. Etat de situation de la certification

M. Daniel IGNUTA présente l'état d'avancement de la certification du programme régional et rappelle que l'autorité de gestion assure le rôle de fonction comptable sur cette programmation. Le taux de certification, à la suite des deux appels de fonds envoyés à la Commission européenne est de 6,15 % de la maquette totale. Cela représente un montant total déclaré de 26,4 M€. Dans la perspective de l'atteinte du seuil d'évitement du dégagement d'office, l'autorité de gestion doit certifier d'ici au 31 décembre 2025 18,1 M€.

M. GUILLOU-LAVOCAT informe qu'à la fin de l'année 2025, l'autorité de gestion aura atteint un taux de certification de 140 % de l'objectif d'évitement du dégagement d'office.

Pour plus de détails cf. *Power Point de la séance plénière*

4.3.c. Suivi-évaluation

Mme Louise PESNEL présente les éléments relatifs au suivi et à l'évaluation du programme.

- **Etat d'avancement du suivi et de l'évaluation du programme :** Plusieurs actions sont mises en œuvre pour la Région dans le cadre du suivi et de l'évaluation du programme, tel que :
 - La transmission des données à la Commission en janvier 2025 ;
 - L'examen à mi-parcours transmis en mars 2025 ;
 - La préparation d'un marché pour le suivi à long terme des participants FSE+ ;
 - La réalisation du diagnostic territorial actualisé par l'Institut Paris Région ;
 - La réalisation d'une étude exploratoire sur la création, reprise d'activité et ESS ;
 - La préparation des évaluations d'impact pour le second semestre 2025.
- **Réalisations du programme régional :** Les réalisations du programme régional montrent un impact significatif du FSE+, avec 29 705 bénéficiaires, dont 14 332 créateurs d'entreprise, 7 900 décrocheurs scolaires et 7 473 demandeurs d'emploi accompagnés. Du côté du FEDER, les actions ont permis la rénovation de 242 logements, le soutien à 245 entreprises et un investissement de 493 631 € via l'initiative des European Digital Innovation Hub (EDIH).

4.3.d. Point sur la V4 du Programme régional

Mme Louise PESNEL, Responsable adjointe du service Pilotage, programmation et évaluation, Région Île-de-France présente la V4 du Programme régional. Pour rappel en 2024, une modification du programme

ré régional a été engagée avec l'intégration de l'initiative STEP, dotée de 34 M€ FEDER et 12 M€ FSE+ pour soutenir l'innovation technologique et la formation. Pour 2025, le contexte de révision s'appuie sur l'évaluation à mi-parcours et la mise à jour du diagnostic territorial, mobilisant l'article 18.3 du règlement européen (RPDC). Enfin, les priorités FEDER et FSE+ ont été redéfinies, avec des ajustements budgétaires sur l'efficacité énergétique, l'adaptation climatique et la répartition des enveloppes du FSE+, tout en actualisant les conditions favorisantes (conditions relatives à la S3, au marché du travail et à la formation).

Pour plus de détails cf. **Power Point de la séance plénière**

M. Cédric GUILLON-LAVOCAT présente au vote la validation des modifications apportées au programme.

M. Laurent TEZE, informe que la Commission n'a aucune inquiétude sur le risque de dégagement d'office. Il signale que la Région dispose de moins de crédits FEDER dans le cadre de la politique de cohésion comparativement à d'autres régions. Il remercie par cette occasion la Région pour la gestion et la sélection de projets exemplaires. Il félicite également la Région sur le soutien apporté à l'EDIH Campus Cyber ainsi que la mobilisation de l'initiative STEP. Il rappelle que l'Île-de-France est la première région en France à se saisir de cette opportunité et la seule à mobiliser du FEDER.

En ce qui concerne la communication, il rappelle qu'elle s'articule autour de deux axes : d'une part à destination du grand public, et d'autre part à destination des agents de l'Île-de-France. Il recommande toutefois de renforcer davantage la communication vers un troisième axe, représenté par les élus.

M Christophe CAZANAVE-PIN informe que pour le FSE+, il n'y a pas d'observation sur cette modification de programme. S'agissant du volet STEP du FSE+ et de l'instrument financier FSE+, il suggère que lors du prochain comité de suivi, la Région réalise un point d'avancement.

M. Cédric GUILLON-LAVOCAT remercie les membres de la Commission pour leur intervention et prend note de la nécessité de communiquer sur l'instrument financier FSE+. S'agissant du volet STEP FSE+, la Région Île-de-France a sollicité la Région Hauts-de-France pour un échange de bonnes pratiques sur le modèle de financement ainsi que les formations sélectionnées. A ce stade, l'Île-de-France privilégie une intervention par voie de marché public permettant une programmation unique.

5. Présentation des appels à projets

5.1. Présentation pour information des appels à projets à venir de la DRIEETS

Présentation de **Mme Ornella CHASSAGNE, Adjointe à la cheffe du service des projets régionaux, DRIEETS Île-de-France**

Mme Ornella CHASSAGNE présente l'ensemble les prochains appels à projets de la DRIEETS Île-De-France sur la période de 2025 :

- 4 appels à projets (AAP) prévus en juin 2025, dont 2 AAP pour l'insertion des jeunes et 2 AAP sur les thématiques du handicap et de l'égalité femmes-hommes
 - AAP "Accompagner les jeunes de moins de 30 ans éloignés de l'emploi" (Priorité 2, OS A) pour une enveloppe totale FSE+ de 30 M€ ;
 - AAP "Favoriser la réussite des apprentis" (Priorité 2, OS F) pour une enveloppe totale FSE+ 10 M€ ;
 - AAP "De l'inclusion à l'emploi : Favoriser l'insertion et le maintien en poste des personnes en situation de handicap", pour une enveloppe totale FSE+ de 1 M€ ;
 - AAP "De l'inclusion à l'emploi : Atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes, et lutter contre les violences " pour une enveloppe totale FSE+ de 3 M€ ;
- 2 AAP sont prévus en septembre 2025 sur « la Formation professionnelle, Appui à la situation des actifs et aux entreprises, QVT et conditions de travail » et sur les « Actions visant à

impliquer les entreprises dans une démarche inclusive et appui aux réseaux de l'insertion professionnelle (opérations d'ingénierie) ».

Pour plus de détails cf. *Power Point de la séance plénière*.

5.2. Présentation des appels à projets de la Région

Présentation par **M. Romain PERROIT**, Responsable du Service instruction et gestion FSE, Région Île-de-France et de **M. Louis MOLLET**, Responsable par intérim du Service instruction et gestion FEDER, Région Île-de-France.

5.2.a. Appel à projet FEDER

M. Louis MOLLET présente l'appel à projets FEDER 2025 « Prématurer / Maturation » (OS 1.1), dont la publication est prévue du 16 juin au 14 novembre 2025. Le calendrier de réalisation des opérations est défini du 1^{er} janvier 2026 au 30 juin 2029 pour un montant prévu de 6 M€. Cet appel à projets permettra d'apporter un soutien à un portefeuille de projets individuels de prématurer et un soutien à des actions transverses, dans un objectif amélioration et d'augmentation du flux du transfert de technologies. Les projets seront hiérarchisés conformément à la grille de sélection.

M. Laurent TEZE a souligné que cette initiative de soutien à la « Prématurer » est une nouveauté en Île-de-France. Pour terminer, il salue le fait que le domaine de la S3 a été modifié en Île-de-France.

Pour plus de détails cf. *Power Point de la séance plénière*.

5.2.b. Appel à projet FSE+

M. Romain PERROIT présente l'appel à projets FSE+ 2025 « Accompagnement à la création et reprise d'activité » (OS 4.1), dont la publication est prévue du 16 juin au 31 octobre 2025. Ce dernier représente le second volet d'un appel à projets lancé il y a trois ans. Le calendrier de réalisation des opérations est défini du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2028. Deux types d'action seront pris en compte. Le type d'action n°1 – Entrepreneuriat pour une enveloppe FSE+ prévue entre 25 à 30 M€ et le type d'action n°2 - ESS pour une enveloppe FSE+ prévue entre 10 à 15 M€.

Pour plus de détails cf. *Power Point de la séance plénière*.

M. Cédric GUILLOU-LAVOCAT rappelle que les appels à projets de la DRIEETS Île-de-France sont présentés pour information. Cependant, ceux de la Région sont soumis au vote des membres du comité.

Aucune remarque n'est formulée.

L'ensemble des appels à projets présentés par la région a été validé.

6. Mots de conclusion

L'adjointe au préfet, secrétaire général aux politiques publiques de la Préfecture de la région Île-de-France, Mme Hélène CROZE remercie l'ensemble des participants pour la qualité des travaux réalisés et accomplis au quotidien. Elle salue également les apports de la Commission européenne et les perspectives évoquées en introduction. Elle rappelle l'importance des présentations des porteurs de projets, qui permettent de valoriser concrètement l'impact positif de l'Union européenne sur le quotidien des citoyens. Ces témoignages illustrent le dynamisme et la créativité du territoire. Elle remercie les intervenants du projet **LAO POW'HER** pour une intervention à la fois enrichissante et émouvante. Elle souligne la qualité de l'environnement décoratif, contribuant à la valorisation de l'accompagnement proposé. Pour finir, elle salue la pertinence des perspectives évoquées en matière de recherche, de développement et d'innovation sociale. L'action des fonds européens

permet d'imaginer un parcours où un décrocheur scolaire d'aujourd'hui pourrait devenir un chercheur en biotechnologie de demain.

Le rapporteur géographique, DG EMPLOI, Commission européenne, M. Christophe CAZANAVE-PIN et le rapporteur géographique, DG REGIO, Commission européenne, M. Laurent TEZE remercient une nouvelle fois les membres du comité de suivi pour l'organisation et pour la qualité des documents reçus. Ils font également part de leur satisfaction pour ce nouveau format du comité de suivi qui accorde plus de place aux porteurs de projets. Ils précisent que la programmation post-2027 accordera plus d'importance au suivi par la performance.

Le directeur général adjoint du Pôle des Stratégies européennes et internationales de la Région Île-de-France, M. Cédric GUILLON-LAVOCAT remercie les partenaires pour ce CRSI. Pour conclure, il informe le partenariat qu'un évènement sera organisé en octobre à la Région sur les financements européens.

Fait à Paris, le **14 JAN. 2026**

Pour la Région Ile-de-France,
La Présidente



Valérie PECRESSE

Pour la préfecture de la Région Ile-de-France
Le préfet de Région Ile-de-France
Préfet de Paris



Marc GUILLAUME